

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du plan de gestions des matières 2023-2030 de la MRC des Etchemins

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, JUDITH LEBLOND, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES ETCHEMINS :

QUE :

Conformément aux dispositions de l'article 53.20.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, que le « RÈGLEMENT NUMÉRO 141-23 VISANT À ADOPTER LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RÉVISÉ 2023-2030 DE LA MRC DES ETCHEMINS » a été adopté lors de la séance du conseil des maires du 12 avril 2023 et que le PGMR RÉVISÉ 2023-2030 est entré en vigueur à cette même date.

Il est possible, pour quiconque le désire, de prendre connaissance de ce règlement et du PGMR en consultant le site Internet de la MRC.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Émilie Bédard, à l'adresse de messagerie suivante : ebedard@mrcetchemins.qc.ca, ou en composant le 418-625-9000 poste 2226.

Donné à Lac-Etchemin, ce 19 avril 2023.



Judith Leblond

Directrice générale et greffière-trésorière